

La prise en compte de la famille et de la personne accueillie dans la prise en charge

Fiche technique

Secteurs

Tous secteurs

Public

tout le personnel encadrant des Établissements sociaux et médico-sociaux.

Durée

3 jours

Organisme de formation

➔ IRFA EVOLUTION

Date limite d'inscription

18/07/2020

Lieux & dates

➔ Groupe 1

Seine Maritime

Du 5 au 7 fév. 2020

➔ Groupe 2

Mondeville Calvados

REPORTÉ

Le 5 octobre 2020

+ Les 12 & 13 oct. 2020

➔ Groupe 3

Evreux Eure REPORTÉ

Du 30 sep. au 2 oct. 2020

➔ Groupe 4

Alençon Orne REPORTÉ

Du 26 au 28 oct. 2020

➔ Groupe 5

Caen

Le 20 octobre 2020

+ Les 22 & 23 oct. 2020

Interlocuteur Opcos Santé

Emilie Rodeiron

Emilie.rodeiron@opco-sante.fr

02 31 15 14 13

Interlocuteur OF

Karine Renard

krenard@irfa-formation.fr

02.47.50.50.80

Contexte

Les nouveaux éléments apportés par le projet RAPT, le rapport Piveteau ainsi que par la loi Ma Santé 2022 viennent changer le regard des acteurs sur le secteur médicosocial et sur celui de la santé. En effet, la prise en compte ne doit plus se faire uniquement autour du patient, de l'utilisateur ou de la personne accueillie, mais doit dorénavant prendre également en compte les attentes des familles et de l'environnement en général.

Le constat fait apparaître 3 entités en jeu qui n'ont pas le même rôle, qui ne vivent pas dans le même contexte, qui n'ont pas la même histoire et qui n'ont pas forcément la même représentation. C'est pourquoi il est crucial pour les professionnels de pouvoir réagir en conséquence et adapter leur posture face à chaque partie.

La formation professionnelle doit permettre aux professionnels confrontés à ces évolutions d'apprendre pour réactualiser leurs modalités de prise en charge.

La délégation régionale paritaire à l'origine de ce projet souhaite que les personnes formées puissent comprendre les nouveaux enjeux normatifs et sociétaux et qu'ils puissent par la suite faire évoluer leur positionnement professionnel.

Objectifs

- ➔ Maîtriser les enjeux du nouveau cadre d'intervention et la mission d'inclusion donnée par l'état ;
- ➔ Avoir une réflexion approfondie sur la place donnée à chacun (personne accueillie, famille) sur les décisions et choix de sa vie, et la posture professionnelle associée en ce sens ;
- ➔ Repérer les enjeux d'un travail avec les familles afin de poser les bases d'une collaboration efficace parents/familles /professionnels ;
- ➔ Acquérir une méthodologie et des outils pour développer une coopération avec les parents/famille.
- ➔

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Les repères législatifs :

1. Les changements impulsés par la dynamique inclusive ;
2. De la loi de 2005 à l'inclusion, une continuité.

L'évolution des repères familiaux :

1. *du point de vue structurel ;*
2. *du point de vue de la dynamique familiale (handicap) ;*
3. *du point de vue de la dynamique familiale (enfance et adolescence) ;*
4. *du point de vue de la dynamique familiale (adulte et personnes handicapées vieillissantes).*

**Place et rôle de la personne accueillie dans les choix et décisions la concernant
Les enjeux d'un travail avec les familles (parents, fratrie, tuteur..)****Les modes d'approche des professionnels****La famille comme partenaire****L'équipe dans sa relation à la famille**

1. *Accueil des familles ;*
2. *Information des familles ;*
3. *Intégration des familles et de la personne accueillie au fonctionnement institutionnel ;*
4. *Ecoute, aide, accompagnement des familles.*

Des outils comme supports de travail avec les familles :**Améliorer les pratiques du travail avec les familles :**